

## TEMPS DE TRAVAIL MÉDICAL : RÉSOUTRE L'ÉQUATION IMPOSSIBLE ?

REF. J1561

### Mardi 02 Juin 2026

Novotel Paris Centre Gare Montparnasse, 17 rue du Cotentin, Paris

### L'organisation du temps de travail médical serait-elle une équation insoluble ?

Contraintes réglementaires mouvantes, organisations de travail complexes, manque de ressources médicales, etc. Autant d'inconnues avec lesquelles composer. Le CNEH vous propose une journée d'échanges et de réflexion pour améliorer la formule et développer des réponses durables à la problématique du temps de travail médical.

### OBJECTIFS

- ▀ Se risquer au décompte du temps de travail médical ?
- ▀ Partager sur les bonnes et «les moins bonnes» pratiques de gestion

### CONTACTS

#### Martine CAPPE

Responsable de l'offre RH médicale  
martine.cappe@cneh.fr

#### Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH  
01 41 17 15 76 - sylvie.liot@cneh.fr

**PUBLIC** - Présidents de CME, Chefs de pôles, Chefs de services, Directeurs d'établissement, Directeurs des affaires médicales, DRH, Cadres de pôle

**PRÉREQUIS** - Ne nécessite pas de prérequis

**FORMATION** - Eligible au plan de formation continue et/ou à un financement OPCO, ANFH

**DATE** - Mardi 02 juin 2026 soit 1 jour / 7 heures

**LIEU** - Novotel Paris Centre Gare Montparnasse, 17 rue du Cotentin, 75015, Paris

**MODALITÉ** - Présentiel

**METHODES PEDAGOGIQUES** - Introduction et contextualisation - Apports réglementaires - Partage de pratiques et d'expériences

**SUIVI DE L'EXECUTION / ASSIDUITE** - Feuille d'émergence - Certificat de réalisation remis à chaque participant

**SATISFACTION DES PARTICIPANTS** - Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

**REFERENTE HANDICAP CNEH** - Sylvie LIOT – 01.41.17.15.76 – 06.42.22.31.55  
sylvie.liot@cneh.fr, afin d'étudier les mesures à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats.

**TARIFS PAR PARTICIPANT (déjeuner inclus)**

600 € (adhérent CNEH)      650 € (non-adhérent CNEH)

## **INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS**

Sylvie LIOT, Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 - sylvie.liot@cneh.fr

# Programme



- 08.45 / Accueil des participants**
- 09.30 / Ouverture de la journée**  
**Martine CAPPE**, Responsable de l'offres RH médicales, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH  
**Dr Thierry GODEAU**, Président de la Commission Médicale de Groupement - GHT Atlantique et Président de la Conférence Nationale des PCME des Centres Hospitaliers jusqu'en mars 2026
- 09.45 / Permanence des soins : le point sur l'actualité réglementaire et les règles du jeu**  
**Martine CAPPE**, Responsable de l'offres RH médicales, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- 10.15 - 12.30 / Mise en place des astreintes forfaitisées : retours d'expériences, présentation d'une organisation innovante : La Commission d'Organisation de la Permanence des Soins Territoriale (COPST)**  
**Dr Jean-Marie WOEHL**, Président de la Commission Médicale de Groupement GHT Centre Alsace  
**Le Président de la COPS « sous réserve »**, CH de Colmar  
**Monsieur Emilien SAUGRIN**, Directeur des affaires médicales, CH de Colmar  
**Dr Sophie RIVIERE**, Présidente de la COPS, CHU de Montpellier  
**Madame Sophie BARRE**, Directrice des affaires médicales, CHU de Montpellier
- 12.30 - 14.00 / Déjeuner**
- 14.00 - 15.00 / Les maquettes organisationnelles médicales : réflexion sur une démarche portée par des médecins**  
**Dr Cynthia GARIGNON**, Chef de pôle, CH de Saint Brieuc  
**Clémence FOURRIER**, Directrice des affaires médicales, CH de Saint Brieuc
- 15.00 - 16.00 / L'intelligence Artificielle (IA) dans les organisations médicales : quelles opportunités en matière de temps de travail ?**  
**Jane DESPATIN**, Conseillère CNEH Prospective - Responsable des opérations et de la performance AHPH Université Paris SACLAY
- IA dans la pratique : présentation d'un planning médical**  
**Dr Leila LAZARO**, Présidente de CME, CH de Bayonne  
**Dr Antoine BIGOURDAN**, Radiologue - CH de Bayonne
- 16.00 - 16.15 / Clôture de la journée**  
**Martine CAPPE**, Responsable de l'offres RH médicales, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH  
**Dr Thierry GODEAU**, Président de la Commission Médicale de Groupement - GHT Atlantique et Président de la Conférence Nationale des PCME des Centres Hospitaliers jusqu'en mars 2026



## INSCRIPTION

- sur le site [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr)
- **Sylvie LIOT**, Responsable développement des formations  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référénte Handicap CNEH : [sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

**Le 02 juin 2026 - Novotel Paris Centre Gare Montparnasse, 17 rue du Cotentin, 75015, Paris**

### TARIFS par participant (déjeuner inclus)

- 600 € (adhérent CNEH)       650 € (non-adhérent CNEH)

**Facturation sur Chorus Pro\*** : SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE) ..... Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

### Établissement\*

Raison sociale.....

Adresse .....

.....

CP ..... Ville ..... Tél.....

### Responsable de formation\*

Nom .....Prénom .....

Fonction .....Service .....

Tél .....E-mail .....

### Participant\*

Nom .....Prénom .....

Fonction .....Service .....

Tél .....E-mail .....

### Participant\*

Nom .....Prénom .....

Fonction .....Service .....

Tél .....E-mail .....

**\* Tous les champs sont obligatoires**

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à [RH@cneh.fr](mailto:RH@cneh.fr). Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.